

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 16 Juin 2021 à 18h00** Salle Joliot Curie I – rue de Czeladz à Auby que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 36

Absents : 5 Procuration : 4

Etaient présents (délégués titulaires) : 33

Pour la CCCO: Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA

Pour DOUAISIS AGGLO: Karim BACHIRI – Gilles BARBIEUX - Christophe BLERVACQUE - Reine Elise CARLIER - Christophe CHARLES - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Alain DUPONT - Christine ERADES - Thierry FAIDHERBE - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK - Robert STRZELECKI - Franck VALEMBOIS- Romain DAPVRIL

Etaient présents (délégués suppléants) : 3

Pour DOUAISIS AGGLO: Brahim MAHMOUD suppléant de Christophe DUMONT - Jean-François JOOS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ - Hocine MAZY suppléant de Jean-Michel LEROY

Etaient présents par procuration : 4

Pour la CCCO: Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE

Pour DOUAISIS AGGLO: Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Delphine GUINEZ donne pouvoir à Romain DAPVRIL

Etaient absents et excusés : 5 Pour la CCCO : Rodrigue LEBLAN

Pour DOUAISIS AGGLO: Jean-Christophe LECLERCQ - Alain PAKOSZ - Jean Michel SZATNY -

Arnaud GLABIEN

<u>OBJET: MODIFICATION AU 30 AOUT 2021 DE L'ITINERAIRE DE LA LIGNE 19 SUR LA COMMUNE DE MARCHIENNES</u>

Monsieur STRZELECKI La STAD a été sollicitée par Monsieur le Maire de Marchiennes afin de procéder à une modification de l'itinéraire de la ligne 19 sur sa commune.

Monsieur le Maire accompagné de Madame la Principale du Collège M. Yourcenar situé à Marchiennes nous demande de ne plus venir desservir le collège par le biais de la ligne régulière 19 et de modifier le lieu de terminus de celle-ci.

Situation Actuelle:

La ligne 19 lors de son passage sur la commune de Marchiennes dessert les arrêts « Rue de Lille », « Place de De Gaulle » et réalise son terminus arrêt « Collège M. Yourcenar ».

En venant de Vred la ligne 19 circule sur la commune de Marchiennes Route de Flines, rue du Faubourg de Lille, rue nouvelle de Lille, Place De Gaulle, rue J. Jaurès, rue Pasteur puis rue d'Angleterre pour réaliser son terminus devant le collège M. Yourcenar.

Monsieur le Maire souhaite que la ligne 19 « sauf services scolaires » n'emprunte plus la rue d'Angleterre celle-ci étant étroite les autocars sont bien souvent obligés de chevaucher les bordures occasionnant le déchaussement de celles-ci.

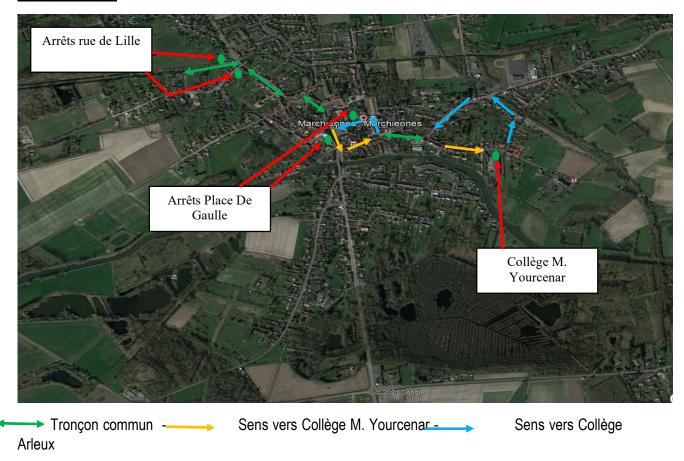
Situation Proposée après modification :

Après une réunion de concertation avec Monsieur Le Maire, son Adjoint, Madame la Principale, les services du SMTD et les services de la STAD un nouveau point de terminus a été envisagé.

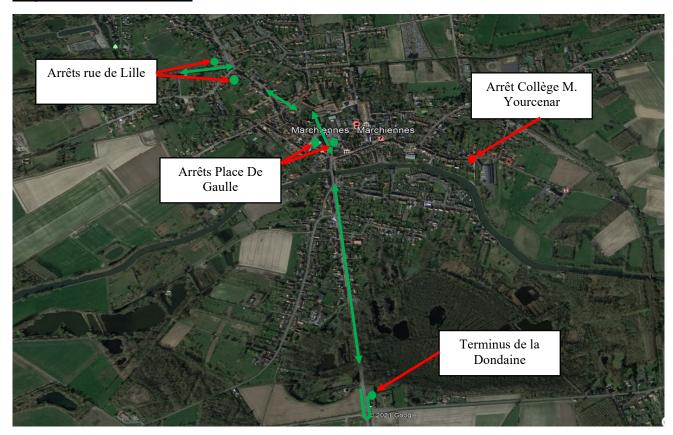
Le nouveau terminus proposé sur la commune de Marchiennes est le suivant :

En venant de Vred la ligne 19 circule sur la commune de Marchiennes Route de Flines, rue du Faubourg de Lille, rue nouvelle de Lille, Place De Gaulle, rue L. Hein, rue du Pont, route de Somain pour venir faire son retournement au rond-point du lieu-dit la Dondaine.

Itinéraire Actuel :



Proposition Nouvel Itinéraire :



Aspect Budgétaire :

La distance actuelle de la ligne 19 dans le sens Place De Gaulle vers Collège M. Yourcenar est de 690 mètres et de 1.144 Kilomètres dans le sens Collège M. Yourcenar vers Place De Gaulle.

La distance sur le nouveau parcours sera de 1.330 Kilomètres dans le sens Place De Gaulle vers la Dondaine et de 1.150 Kilomètres dans le sens la Dondaine vers Place De Gaulle

La distance réalisée par la ligne 19 sera donc augmentée de 640 mètres dans un sens et de 6 mètres dans l'autre.

Ci-dessous l'impact kilométrique pour une année pleine sur base calendrier 2021 :

| | Estimation Année calendaire Janvier à décembre 2021 | | | | |
|-------------------------|---|---------------------------|-------------------|----------------|---------------|
| | Distance | Nombre de passages / Jour | Kilomètres / jour | Jours circulés | Kms effectués |
| De Gaulle vers Dondaine | 0,640 | 14 | 8,96 | 303 | 2 714,88 |
| Dondaine vers De Gaulle | 0,006 | 13 | 0,078 | 303 | 23,63 |
| Total | | | | | 2 738,51 |

La distance supplémentaire réalisée sera sur une année pleine de 2 738.51 kilomètres pour un coût de 1 476.05 euros

La modification n'entraine pas d'augmentation ou de diminution au niveau des heures exploitation.

Avis favorable du Comité des partenaires lors de sa séance en date du 26 Mai 2021.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance en date du 2 Juin 2021.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical du SMTD de bien vouloir valider la mise en place de la modification de terminus de la ligne 19 pour la rentrée scolaire 2021.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45 Nombre de votants : 40 Suffrage exprimé : 40

Pour: 40 Contre: 0 Abstention: 0

VALIDE la mise en place de la modification de terminus de la ligne 19 pour la rentrée scolaire 2021.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO